



COPROPRIÉTÉ

Gestion financière et budgétaire des copropriétés

1 jour

Présentiel

Réf. GFB-460

Horaires :

9h - 12h / 13h - 17h

Modalités et délais d'accès :

Les dates sont définies avec l'organisme exprimant le besoin. Possibilité de regrouper des stagiaires sur une même session

Prérequis :

Aucun prérequis

Moyens pédagogiques :

Enseignement théorique et cas pratique - support théorique - certificat de réussite ou attestation de suivi

Accessibilité :

Places limitées, locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Moyens d'évaluation de la formation : Mise en situation au travers d'un cas pratique - questionnaire à choix unique en fin de formation - grille d'évaluation

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux d'un budget prévisionnel en copropriété
- Élaborer un budget prévisionnel à partir de données réelles ou simulées
- Identifier les charges courantes, les recettes et les écarts
- Appliquer une procédure adaptée en cas d'impayés

Gestion financière et budgétaire des copropriétés

Programme

Jour 1 :

- ▶ 9h - 12h : Maîtriser la gestion financière en copropriété : budget prévisionnel et suivi des charges
 - Définition et rôle du budget prévisionnel (loi du 10 juillet 1965, art. 14-1)
 - Identifier les dépenses couvertes : fonctionnement, entretien, personnel, frais de syndic
 - Distinguer charges générales et charges spéciales
 - Étapes clés de construction : analyse des exercices passés, intégration des hausses contractuelles, estimation des recettes et de la trésorerie, équilibrage du budget
 - Assurer un suivi mensuel ou trimestriel
 - Définir les objectifs d'une grille de vétusté et comprendre son mode de calcul

- ▶ 13h - 17h : Gérer les impayés et optimiser le suivi financier en copropriété
 - Maîtriser le contrôle des écarts et des soldes de trésorerie
 - Actions correctives : budget rectificatif, AG exceptionnelle, appel complémentaire
 - Gérer les impayés de la détection à l'action : signaux faibles et prévention
 - Relance amiable, échéancier, mise en demeure
 - Procédures judiciaires : injonction de payer, rôle du syndic, contentieux
 - Stratégies incitatives : communication claire, extranet, échéancier personnalisé
 - Cas pratique : gestion d'un impayé sur plusieurs échéances, discussion, choix d'action et justification